

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 18 février 2019 est adopté à l'unanimité

VOTE des TAUX des TAXES Le conseil municipal décide par 8 voix pour et 1 abstention de voter les taux d'imposition de 2019 sans augmentation comme suit

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	12.59 %	12.59 %
Taxe foncière (bâtis)	17.62 %	17.62 %
Taxe foncière (non bâtis)	158.05%	158.05%

BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil municipal procède à l'établissement du budget primitif 2019

Il adopte par chapitre les recettes et les dépenses

Section fonctionnement 306 686.59 €

Section investissement 193 389.65 €

TOTAL du Budget Primitif 500 075.05 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

DEPENSE de FONCTIONNEMENT – Fédération Départementale d'Electrification

Le Conseil Municipal décide par 7 voix pour et 1 abstention de fiscaliser comme les années précédentes la participation communale aux dépenses de fonctionnement

TRAVAUX de Voirie Communale 2019 – Le LAC BLANC le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les travaux de réfection de la voie communale du LAC BLANC par l'entreprise DEVAUD pour un montant égal à l'inscription budgétaire 2019

TRAVAUX chemin ruraux 2019 le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les travaux d'entretien sur les chemins communaux suivants : la truffière et le pied du maillet à réaliser par l'entreprise PIGNOT

TRAVAUX Parking 2019 le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les travaux de réfection des parking suivant / place de la Mairie & place R. MAS à réaliser par l'entreprise DEVAUD

TRAVAUX Eglises le Conseil municipal décide à l'unanimité des travaux d'entretien des cloches de l'Eglise de CHARTRIER (sécurisation de l'accès au clocher – changement moteur) et l'électrification de l'Eglise de FERRIERE

SUBVENTION exceptionnelle le Conseil municipal décide à l'unanimité (M BERNET s'étant retiré au moment du vote) de verser à l'association des Foires et marchés – porteuse du projet - une subvention exceptionnelle pour l'achat de toilettes sèches (3 dont 1 handicapé) à installer lors des manifestations

Infos diverses

Commission adressage / la commission présente l'avancement de ces travaux dans le repérage des routes et chemins et la proposition de dénomination de ceux-ci pour une présentation en réunion publique le **VENDREDI 3 MAI 2019 à 20 h 30 salle R. DELPY**